

Avis de constitution

SOCIETE « NIANGADOU DISTRIBUTION AFRICA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN ADJAME MAIRIE
NON LOIN DU SIEGE RHDP, RUE AGNEBY SECTION 153
PARCELLE CK, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 27/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NIANGADOU DISTRIBUTION
AFRICA »

Objet : - VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES
- VENTE DE MATERIELS ELECTRONIQUES ET DE
VETEMENTS.

- COMMERCE GENERAL
- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tout fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN ADJAME MAIRIE
NON LOIN DU SIEGE RHDP, RUE AGNEBY SECTION 153
PARCELLE CK, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M NIANGADOU ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02517 du 11/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15323/GTCA/RC/2025 du 11/03/2025

